
ÉTUDES

REVUE DE CULTURE CONTEMPORAINE

NOVEMBRE 2016

Ces femmes qu'on dit mystiques

FRANÇOIS MARXER

L'illusion des primaires

FRANÇOIS ERNENWEIN

Droit des personnes âgées :
le retard de la France

ALBERT LYRARD ET FLORENCE FRESNEL

ET AUSSI

Le phénomène
Trump

Le *Saint Thomas*
du Caravage

Le Caucase
du Sud

www.revue-etudes.com

+

**LES CARNETS
CULTURELS**

EXPOS, CINÉMA,
LIVRES...

DROIT DES PERSONNES ÂGÉES

Le retard de la France

Albert ÉVRARD* et Florence FRESNEL**

L'augmentation du nombre de personnes âgées en France amène à s'interroger sur la manière dont elles sont traitées. Le droit des aînés est encore insuffisamment développé, par contraste avec d'autres pays. Pourtant, le vieillissement pourrait offrir une chance de penser le vivre-ensemble avec des concepts nouveaux.

« La loi est faite pour les hommes et non les hommes pour la loi. »

Jean-Étienne-Marie Portalis

La France est engagée dans un processus de transition démographique marquée tant par une augmentation de la longévité des Français que par une croissance soutenue et durable du nombre des personnes les plus âgées dans nos familles, nos immeubles, nos quartiers et nos villes, sans oublier les campagnes. Cela se voit et se verra de plus en plus.

Le nombre des personnes de 60 ans et plus, estimé actuellement à 15 millions, s'élèverait à près de 19 millions en 2025 et à 24 millions en 2060. Parmi elles, le nombre de personnes de plus de 85 ans devrait atteindre près de cinq millions à l'horizon de 2050. Sous un autre angle, il y avait, en 2008, plus de quatre millions de personnes aidant

* Jésuite, docteur en droit, membre du Groupe de recherche Interdisciplinaire sur les vieillissements (Grives) de l'université de Namur (Belgique).

** Docteur en droit et avocate au barreau de Paris, spécialiste du droit des personnes.